

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 2

Rubrik: 33 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France
: convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

33^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

CONVOCAATION

Tous les membres de notre Compagnie sont invités à assister à la 33^e assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, qui aura lieu le

Jeudi 15 mars 1951, à 18 heures

dans la salle Marceau-Chaillot, 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie (Métro Alma-Marceau)

sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Antoine de SALIS, Ministre de Suisse en France

L'ordre du jour a été provisoirement arrêté comme suit :

1. Composition du bureau de l'assemblée générale,
2. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la compagnie pendant l'exercice écoulé,
3. Rapport du trésorier,
4. Rapport des commissaires aux comptes,
5. Décharge au conseil d'administration et approbation des comptes,
6. Renouvellement des mandats et nomination de certains administrateurs,
7. Nomination des commissaires aux comptes pour 1951,
8. Allocution de M. le Ministre P.-A. de SALIS,
9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale.

Cette assemblée générale sera suivie, à 20 heures, d'un

dîner-conférence

dans les salons de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e

à l'issue duquel

M. Robert Marjolin

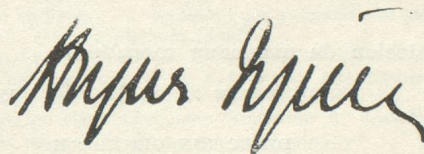
Secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique

traitera ce sujet :

Les problèmes actuels de la coopération économique européenne

Les membres qui envisagent de participer à cette assemblée voudront bien nous retourner, rempli, le bulletin d'inscription ci-dessous et se munir de leur carte de légitimation pour 1951 qui sera demandée à l'entrée. Ce bulletin peut être aussi utilisé comme délégation de pouvoir pour les membres actifs empêchés.

Le Président de la
CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE



(Hugues JEQUIER.)

A détacher et à envoyer à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris-I^{er}.

M.
(nom et prénom)

(*) assistera à l'assemblée générale du 15 mars 1951.

(*) assistera au dîner qui suivra cette assemblée, et désire être placé à côté de M.

Le montant de 1.500 francs pour le repas vous est payé : (*) par chèque bancaire ci-joint.

(*) à votre compte de chèques postaux, Paris 32.44.

(*) ne pourra pas assister à l'assemblée générale du 15 mars 1951 et délègue ses pouvoirs à M. (**)

Date :

Cachet et signature :

(*) Rayer ce qui ne convient pas